

L'Actu des Adrets

Informations municipales



Edito du Maire

Le temps passe vite. Cela fait un peu plus de six mois que le groupe majoritaire m'a sollicité pour mener à bien, à leur tête, les projets urgents d'amélioration des voies communales, de la sécurité et d'accessibilité des bâtiments publics ainsi que l'embellissement du village.

Beaucoup a déjà été fait comme vous pourrez le voir dans les pages suivantes même si la crise sanitaire a modéré notre élan. Outre les travaux incombant à la Commune, la CAVEM (devenue Estérel Côte d'Azur Agglomération) a largement apporté sa contribution en s'engageant sur l'amélioration d'équipements essentiels à notre qualité de vie, tels que le super réservoir d'eau potable qui nous met à l'abri de pénurie, la reconstruction de la station d'épuration et bientôt une pelouse sur le stade de football. En mars, nous avons recruté Mme Sandy Pani en qualité de directrice générale des services, fonction qui était vacante depuis le 1er mars 2020, juste avant les élections municipales. Mme Pani est une fonctionnaire territoriale avec une grande expérience à ce poste. Elle nous apporte son savoir-faire dans les domaines essentiels de l'administration communale.

Beaucoup d'entre vous le savent, pour se connecter sur le site web de la commune, je mets toutes mes forces pour que le projet de décharge du groupe SUEZ sur le site de Fontante ne se réalise pas. Mes requêtes auprès des maires des communes voisines ont abouti. Leur appui et celui des associations de défense ont conduit au retrait du projet actuel par la Préfecture. C'est une première victoire, mais nous restons vigilants.

Concernant le feu rouge de la route du Lac, il est de la seule compétence de la justice d'autoriser le Département à faire les travaux que nous attendons tous depuis une dizaine d'années. Le tribunal judiciaire de Draguignan très débordé, a depuis octobre, renvoyé l'audience à six reprises ! Mes relances auprès des services départementaux les ont conduits à intervenir pour que le tribunal rende une décision au plus vite.

Enfin, nous sortons progressivement du confinement et notre village va de nouveau offrir son visage radieux avec une reprise de l'activité économique, associative et l'ouverture des terrasses de nos bars-restaurants pour un accueil dans les meilleures conditions.

Bel été à vous tous,

Jean-Pierre KLINHOLFF



Début mars, de nouveaux espaces de détente et d'amusement ont été installés dans la cour de la l'école maternelle pour l'accueil de loisirs.



Le 18 mars, la gendarmerie est intervenue à l'école élémentaire, en classe de CM2, pour animer une session de prévention sur le harcèlement en milieu scolaire.



Le 8 février et le 21 mai derniers, M. le Sous-Préfet de Draguignan Eric de Wispelaere a rencontré nos élus pour échanger sur les projets communaux : PLU, Maison de l'Estérel, Zone d'Activité, pôle sportif du stade municipal...

Actions et projets lancés par la municipalité depuis un an

ADMINISTRATION

Depuis le mois de mai 2020, un important travail de mise à jour et d'organisation des moyens et des ressources municipales a débuté.

- Le sous-effectif très handicapant du personnel communal est compensé par une forte mobilisation des élus et des agents présents qui font tout leur possible, une réorganisation des services et le recrutement d'une directrice générale des services.
- Les processus de décision et d'achat ont été formalisés.
- Un travail de rationalisation des dépenses contractuelles dans tous les domaines est mené au quotidien pour économiser l'argent public.

- L'obsolescence du parc informatique a nécessité une sécurisation du réseau, défaillante, et l'acquisition de matériel.
- L'inventaire des biens communaux, inexistant, a été commencé.
- Les archives municipales, en déshérence, ont conduit à solliciter les archives départementales pour une reconstitution complète.
- La sécurité des bâtiments communaux est en cours de mise aux normes. Le groupe électrogène de la mairie, non entretenu, a été remis en fonction.
- Le matériel des services techniques, insuffisant, a été complété (outillage, équipements de protection individuel...).

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Des actions ont été menées et des initiatives sont en cours pour embellir notre village.

- Un état des lieux des points de collecte des déchets est en cours et l'installation de caches conteneurs a débuté.
- Le débroussaillage des abords des voies communales a été réalisé.
- Des campagnes de fleurissement du village (Église, centre et entrées du village) et de mise en valeur du patrimoine sont en cours.
- La toiture du marché couvert, fragilisée, a été réparée.

PETITE ENFANCE

- Le constat du non-respect des normes de sécurité du groupe scolaire a conduit à réaliser de nombreux travaux de mise en conformité.
- Les conditions d'accueil des enfants et des enseignants ont été améliorées: installation d'une kitchenette, installation de jeux de cours, remplacement de l'abri-vélo.
- Les équipements en panne de la cantine scolaire ont été remplacés.
- La modernisation des équipements, en particulier par l'adhésion au projet national d'école numérique, a été entreprise.

JEUNESSE - SPORT - ASSOCIATIONS

- La création d'un conseil municipal des jeunes, en suspens depuis la crise sanitaire, sera bientôt relancée.
- La municipalité a entrepris des démarches pour la rénovation du pôle sportif du stade. L'installation d'une pelouse sur le terrain de foot, prise en charge par Estérel Côte d'Azur Agglomération, est prévue dans les prochains mois. Une étude pour la réhabilitation des bâtiments et la mise en conformité des salles est en cours.
- L'interdiction d'exploitation du site de la Carriole par les services vétérinaires a ouvert la voie à un projet de réhabilitation du site, incluant l'aménagement d'un boulo-drome, d'un parcours de santé et de VTT.
- Le premier dépliant de présentation des associations Adréchoises a été édité par la mairie en septembre 2020.

SECURITÉ ET PRÉVENTION

- Certains moyens de défense contre les incendies ne répondent pas aux préconisations du PPRif (alimentation et pression des hydrants). Une étude est en cours pour y remédier.
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Plan Particulier de Mise en Sécurité des Personnes (PPMS) du groupe scolaire sont en cours d'actualisation.
- Une campagne de sensibilisation aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et à la prévention du risque incendie a été menée par la Police Municipale. Des contrôles seront bientôt effectués par l'ONF pour vérifier si les débroussaillages ont été effectués.
- Face au coût important de maintenance de la vidéosurveillance, des propositions alternatives sont à l'étude.

FONTSANTE

Le village est menacé au premier chef par le projet de Suez sur le site de l'ancienne mine de Fontsanter.

- Une commission extra-municipale a été créée et les associations des Adrets et de Montauroux en font partie.
- La municipalité a voté une délibération pour réaffirmer son opposition absolue et irrévocable au projet.
- À l'initiative de M. le Maire, plusieurs réunions d'élus du territoire consolident le positionnement des communes environnantes.

VIE DU VILLAGE

- La communication municipale se veut plus régulière et multisupports (Site web, Facebook, lettre trimestrielle...). Les panneaux d'informations numériques, obsolètes, seront bientôt remplacés aux entrées de village et devant la mairie.
- La municipalité travaille avec Estérel Côte d'Azur Agglomération pour faire connaître notre village et améliorer l'information touristique.
- Plusieurs initiatives ont permis de promouvoir nos artisans et commerçants afin de favoriser l'économie du village (vidéos de Noël, opération "sapins"...).
- L'organisation du passage du Père Noël dans le village et le direct sur Facebook lors du lancement des illuminations ont été une réussite.
- L'accueil des nouveaux arrivants se fera dès que possible.
- Des travaux d'aménagement de la caserne des pompiers ont été effectués et la boîte aux lettres extérieure de la Poste a enfin été posée.

SOCIAL

- Le CCAS, renouvelé, s'assure de la poursuite de l'aide aux plus démunis et propose de nouvelles actions.
- 2 campagnes de collecte solidaire ont permis de réunir l'aide des Adréchois aux victimes de la tempête Alex et des fonds pour aider la famille Johansen.
- Les traditionnels colis de Noël ont été remis aux seniors et un cadeau aux résidents de Bellest.
- M. Le Maire a obtenu d'Estérel Côte d'Azur Agglomération une garantie d'emprunt nécessaire au promoteur pour la réalisation des 23 logements en accession sociale du Clos Saint-Marc.

URBANISME ET TRAVAUX

- Un bilan de l'état de la voirie a été fait, ainsi qu'un recensement des anomalies dans les alignements ou la domanialité.
- La dégradation des voiries est unanimement reconnue. Un nouveau marché public a été lancé et les entreprises de travaux publics ont été sélectionnées pour leurs compétences et dans une perspective de coûts maîtrisés pour réaliser les projets de réhabilitation et d'aménagement des voies communales qui ont été maintes fois reportés. Parmi eux, le projet d'élargissement du chemin de l'Araignée est à l'étude, afin d'augmenter les espaces de parking à proximité du groupe scolaire.
- 4 chantiers urgents ont été effectués en 2020 : chemin des Philippons, de la Baisse de Donat, impasse du Couvent, et chemin de Chense.
- Le PLU, indispensable à la gestion urbanistique du village, a dû être modifié, à la demande des services de l'État. Il a été finalisé, et le projet de Zone d'Activité a été affiné.
- Un chargé à l'urbanisme est en cours de recrutement pour seconder le responsable du service et faciliter l'instruction des dossiers.
- Les deux gués ont été stabilisés et sécurisés.
- L'extension de l'éclairage public a été réalisée au logis de Paris et l'installation d'une lanterne au chemin de l'Hubac.
- La toiture de la Mairie a été rénovée ainsi que le toit du local de stockage du stade.
- Les menuiseries du premier étage du bâtiment de La Poste et de la médiathèque ont été rénovées.

CULTURE ET PATRIMOINE

- Un projet de rénovation de la bâtisse du parking du pré en bastidon provençal est en cours pour offrir :
- Un point info estival et un espace d'exposition thématique pour valoriser la collection d'outils anciens du Fond Cappa (un recensement des pièces est mené pour les stocker correctement et tenter de les exploiter en fonction de leur état) ;
 - Un lieu de médiation culturelle pour la jeunesse ;
 - Un point de départ pour un circuit de découverte du patrimoine communal et l'histoire locale ; la création d'un espace de découverte botanique en lien avec notre territoire et le passé agricole du village (culture de jonquilles, fraises...).



3 QUESTIONS À ... Sandy Pani, nouvelle Directrice Générale des Services de la Mairie

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 42 ans, je suis née à Aubagne dans la Provence natale de Marcel Pagnol. Après avoir obtenu un bac économique et social, je me suis dirigée vers des études de droit à la faculté d'Aix-Marseille puis à la faculté de Nice. Titulaire d'une maîtrise en droit, j'ai ensuite passé les concours de la fonction publique territoriale grâce auxquels j'ai été recruté au sein d'une collectivité des Alpes-Maritimes de taille quasi équivalente à celle des Adrets. J'y ai exercé pendant 13 ans les fonctions de DRH puis de Directrice Générale des Services.

Aspirant à une meilleure qualité de vie, nous avons décidé d'emménager dans le Var et c'est ainsi que j'ai eu la chance d'être recrutée au sein de votre belle commune.

Quelle est votre ambition pour ce nouveau poste ?

Polyvalence, conseil et accompagnement de l'équipe municipale. Le métier de DGS est d'une richesse incroyable tant les domaines d'actions sont variés : finances, urbanisme, état civil, élections, enfance jeunesse, action sociale, communication...

D'un naturel curieux, j'essaie de me tenir informée des évolutions réglementaires afin d'assurer au mieux mon rôle de conseil auprès de M. le Maire et des élus.

Mon expérience en tant que directrice générale me permettra ainsi d'accompagner l'équipe municipale dans la mise en œuvre de son programme politique et notamment dans la réalisation de ses grands projets. Je veillerai à la bonne

tenue de la comptabilité publique, à la recherche de subventions et à l'optimisation des ressources.

Que pouvez-vous apporter à notre commune ?

Mon expertise en RH. En effet, à mon arrivée dans mon ancienne collectivité il n'y avait aucune gestion des ressources humaines depuis des années. Il a donc fallu instaurer une véritable politique à l'attention du personnel. J'ai ainsi contribué à la mise en place du plan de formation, du règlement intérieur, du document unique, d'une véritable politique d'action sociale, et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Je suis une personne de terrain, proche de mes équipes et qui tient à développer une véritable politique de qualité de vie au travail « QVT » car je sais que de cette dernière dépend la qualité du service rendu à la population. Mon investissement personnel en tant que directrice des ressources humaines a ainsi permis à mon ancienne commune d'obtenir le prix « Santé au travail » de la Mutuelle Nationale Territoriale en 2015.

Je souhaite vivement instaurer une relation de confiance à la fois avec les agents communaux et les élus. Je pense que c'est la clé de la réussite de l'action municipale. Il ne faut pas perdre de vue que le conseil municipal est là pour porter des idées, un programme, des projets. Le DGS quant à lui est le chef d'orchestre, il met en musique cette partition dans l'intérêt des Adréchois.

Lancement des « Rendez-vous du CCAS »

En partenariat avec le Département, le centre communal d'action sociale des Adrets-de-l'Estérel met en place de nouvelles actions en faveur des familles et des seniors. En collaboration avec des partenaires de santé publique le CCAS propose des ateliers gratuits dans différents lieux du village (centre, stade, église).

Ces « rendez-vous » vont être organisés tout au long de l'année dans différentes thématiques : sport, détente, prévention santé et le numérique. Ces ateliers constituent l'occasion de développer ses connaissances et son savoir-faire pour adapter les gestes du quotidien, et favoriser le bien vieillir.

Nous vous invitons, dès à présent, à vous inscrire en Mairie afin de répondre au mieux à vos attentes.

THÉMATIQUES PROPOSÉES :

- Accidents de la vie courante
- Actions de parentalité "parents imparfaits"
- Aidants, Attention arnaques / Comment bien gérer son budget
- Bien chez soi
- Bienvenue à la retraite
- Bougez mieux
- Form'équilibre
- S'informer sur le deuil
- La sexualité
- Le bien-être
- La pleine conscience corporelle
- Le pied c'est la santé
- Les clés pour anticiper un lieu de vie plus confortable

La famille Johansen remercie les Adréchois pour leur solidarité

" Nous souhaitons vous remercier pour votre soutien et votre générosité suite à l'incendie survenu le premier mars qui a entièrement détruit la maison que nous avions construite. Cet élan de solidarité nous aide encore à surmonter cette épreuve.



- Les médicaments et vous
- Les sens et l'écriture
- Les troubles psychiques
- L'expression théâtrale
- Ma santé au menu
- Nutrition et éveil corporel
- Révélez le clown qui est en vous
- Prévention des chutes
- Risques et accidents du quotidien
- Risques solaires
- Seniors piétons
- Seniors au volant
- Le sommeil
- Tablettes et smartphone mode d'emploi
- Théâtre interactif tout public
- Théâtre médicament souvenir
- Présentation de téléalarme
- Vigilance médicaments et vitalité

Prochains rendez-vous du CCAS :

Équilibre et ergothérapie
du 7/05 au 2/07
> Parking bas de l'église

Atelier mémoire du 3/05 au 5/07
> Salle de la médiathèque

Marche active du 8 au 29/06
> Entrée du village

Atelier numérique du 28/06 au 30/08
> Salle de la médiathèque

Sophrologie du 24/06 au 12/08
> Au stade

Relaxation du 25/06 au 23/07
> Au stade

Gestes de 1er secours du 21/06 au 12/07
> Salle du foot

Harcèlement en milieu scolaire le 17/09
> Salle des fêtes

Marche nordique du 24/09 au 12/11
> Entrée du village

Merci encore, nous sommes fiers et heureux de vivre aux Adrets de l'Estérel et c'est dans ces moments difficiles que nous apprécions la richesse d'être à vos côtés."

Caroline, Finn, Julia, Marie et Anders Johansen



Le 21 avril dernier a eu lieu une réunion publique de présentation du projet de modification du PLU

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : où en sommes-nous ?

Par délibération du 30 octobre 2019, le Conseil Municipal a arrêté le projet de PLU qui a été soumis pour avis aux personnes publiques associées. Parmi celles-ci, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ont émis en mars 2020 des observations et avis défavorables qui ont contraint la nouvelle municipalité, installée en mai 2020, à procéder à leur examen.

Il en est résulté, après une réflexion approfondie et des réunions avec les services de l'État, que le projet de PLU ne respectait pas les dispositions du Plan de Prévention des Risques naturels d'Incendies de Forêt (PPRIF) et que plusieurs zones classées en en 1AU (zone "A Urbaniser" non constructible à cause du PPRIF) devaient être classées en N (zone naturelle). Nous avons choisi de les classer en 2AU pour conserver une potentielle constructibilité future. Lorsque les travaux obligatoires du PPRIF auront été réalisés et validés, une révision du PLU permettra de les rendre à nouveau constructibles. Afin de se mettre en conformité avec

les observations des services de l'État et éviter un rejet lors de l'enquête publique, la municipalité n'avait donc pas d'autres choix que d'apporter les modifications appropriées au PLU arrêté en octobre 2019 et, par voie de conséquence, d'arrêter un PLU plus conforme. Par ailleurs, certaines zones "A Urbaniser" futures, non soumises au risque incendie, ont été reclassées en zones directement urbanisables et la surface totale des zones constructibles a augmenté.

Ces modifications ont été l'occasion de travailler sur les risques, en généralisant le recours aux études de sol pour les projets de construction et en imposant la prise en compte de la gestion des eaux pluviales au stade du projet. Des dispositions visant à améliorer notre cadre de vie ont également été introduites dans le règlement.

Le nouveau projet de PLU a été arrêté par délibération du Conseil Municipal du 20 mai. Il fera l'objet d'une nouvelle consultation écrite des personnes publiques associées puis sera soumis à l'enquête publique dans les mois à venir.

Demande de Reconnaissance Catastrophe naturelle de 2019

Dans le cadre de notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain à la suite des intempéries de novembre 2019, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a été chargé par la Préfecture d'effectuer

des constats géologiques et d'en établir un rapport. Compte tenu de leur plan de charge, le Cerema nous a informé que leur intervention sur la commune est envisagée pour le mois de mai.

Nous vous tiendrons informés dès qu'une date nous sera transmise et nous prendrons contact avec les personnes dont les propriétés devront être investiguées.



Le réseau Mediatem à la rencontre des lecteurs Adréchois

Le 25 mars, Yves Guillaumont, animateur multimédia du réseau Mediatem pour le Pays de Fayence et les Adrets est venu proposer un atelier dans notre médiathèque. Il s'agissait de présenter le site "portail" Mediatem. Ce réseau, en plus de proposer plus de 250 000 documents à travers ses 14 médiathèques, offre un panel de services numériques : presse en ligne, plateforme d'apprentissage, base de données juridiques, activités pour les enfants, Philharmonie de Paris, base de recherche pour la presse nationale, téléchargement de livres numériques (ebooks). Une partie de cet atelier a également été dédiée à la recherche de documents sur le catalogue en ligne et au paramétrage du compte lecteur. Chaque lecteur peut ainsi recevoir les newsletters du réseau, accéder à son historique de prêts ou les prolonger depuis chez soi. Un atelier copieux, à l'image de ce qu'offre le réseau Mediatem dont l'adhésion annuelle coûte 8,50 € pour les adultes et 4,50 € pour les enfants, étudiants, chômeurs et handicapés. Plus d'infos sur le site Mediatem : <http://www.mediatem.fr>

Des liseuses numériques à disposition

Une cinquantaine de liseuses pour ebooks seront disponibles pour les adhérents à Mediatem et devraient arriver avant l'été.

Le Rucher de l'Estérel : la quatrième génération d'apiculteurs prend le relais !



Jean-Pierre et Michèle Graille accompagnent Corinne et Christophe

Pourquoi avez-vous décidé de reprendre l'entreprise familiale ?

Christophe: Nous ne voulions pas que les traditions familiales qui font la renommée du Rucher de l'Estérel s'arrêtent. Nous avons fait nos vies professionnelles dans des milieux différents et nous en avons fait le tour.

Corinne: La décision s'est prise rapidement. J'aimais beaucoup mon travail d'aide-soignante, mais j'ai subi la première vague du COVID dans un service d'urgences de Toul. Un matin de juin 2020 où je venais de finir une nuit épuisante, j'ai proposé à mon mari de reprendre l'exploitation de mes parents et de retrouver notre village dans le Sud. En octobre, j'ai démarré au côté de mon père, mon guide au pays des abeilles.

Comment se passe l'apprentissage de ce nouveau métier ?

Christophe: Nous avons la chance d'avoir un professeur émérite qui nous transmet son savoir, même si Corinne est "tombée dedans" quand elle était petite ! Je les laisse gérer les abeilles et je m'occupe plus de la fabrication et de

Dans la famille Graille, depuis Ilide venu s'installer aux Adrets dans les années vingt, on est apiculteur depuis quatre générations et toujours en couple ! Louis et Marcelle, Jean-Pierre et Michèle et aujourd'hui Corinne et Christophe. Une aventure familiale et un savoir-faire qui se perpétue au village avec des miels Label Rouge et des produits d'exception. Interview duo.

l'entretien de plus de deux cents ruches et des machines.

Corinne: Nous avons fait notre premier hivernage de ruches dans l'Estérel, la conception d'essaims d'abeilles et nous venons de faire notre première récolte de miel de bruyère blanche. Nous allons déplacer les ruches en montagne à Gréolières, puis sur le plateau de Valensole ou encore sous les châtaigniers de Tanneron pour obtenir des miels différents selon les saisons.

De nouveaux projets ?

Corinne: Nous souhaitons rénover et agrandir le magasin du village qui est tenu par notre belle-sœur Karine.

Christophe: Nous voulons mettre en valeur nos produits, mais nous réfléchissons aussi à un concept pédagogique autour de la ruche et de notre environnement.

Miels aux goûts exquis, propolis, cire, pollen, gelée royale... Les nouveaux apiculteurs vont accompagner en moyenne cinq millions d'abeilles pour offrir des produits aux vertus reconnues depuis la nuit des temps...



Louis et Marcelle Graille



Ilide Graille à droite

FONTSANTE : Président et Maires du territoire réunis contre le projet de Suez

Le Maire a reçu mardi 20 avril 2021 ses collègues René Ugo, Président de la Communauté des Communes du Pays de Fayence et Maire de Seillans, Jean-Yves Huet, Maire de Montauroux et Michel Felix, Maire de Tanneron au sujet du projet de décharge du Groupe SUEZ sur le site de Fontsanter en cours d'instruction par les services de l'État. Les trois Maires ont exprimé leur opposition au projet et il a été convenu

que, lors d'une prochaine réunion, le conseil communautaire soit appelé à se positionner sur le projet et à modifier le SCOT afin d'écarter tout projet de ce type sur le site de Fontsanter inscrit aujourd'hui en zone rouge inconstructible au Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts de Tanneron. Le conseil municipal des Adrets a déjà manifesté son opposition le 14 janvier dernier.

Expression du groupe minoritaire

Chers Adréchois et Adréchoises
Nous souhaitons la **Bienvenue à Mme PANI**, nouvelle DGS, et espérons qu'elle puisse mener à bien ses missions municipales dans l'intérêt du village.

Fontsanter, une période décisive

Le dossier a à nouveau été déposé à la DREAL début janvier pour décision préfectorale avant l'été. L'association CLP Estérel St Cassien dont font partie plusieurs élus et celles des pays de Fayence se coordonnent pour leurs actions et communications, en particulier pour obtenir des élus des pays de Fayence une délibération en conseil communautaire notifiant leur opposition au projet. Nous vous invitons à aller voir sur le site www.fontsanter.org une simulation de la future décharge => GIGANTESQUE

A noter un nouveau soutien : **greenpeace Nice**

Où en sont nos finances ?...sujet important pour une commune... elles se portent plutôt bien, grâce au travail et aux actions menées lors du précédent

mandat. Ces comptes au vert vont permettre de faire de nombreux investissements, comme la voirie, sans oublier notre école.

Nous souhaitons continuer à travailler au sein des différentes commissions afin de mener à bien ces projets.

Par contre, lorsque des décisions importantes, comme le budget, sont prises par le vote en conseil municipal, nous regrettons de ne pas pouvoir prendre connaissance des documents à étudier dans un délai raisonnable. Ceci vaut pour TOUT le conseil municipal qui doit être en mesure de savoir ce qu'il vote, même si la législation en vigueur n'impose pas de délai pour les communes de moins de 3500 habitants (une aberration administrative-juridique).

Quant au « feu rouge »...cela suit son cours, au rythme de la justice...mais pas plus vite.

Au plaisir de vous rencontrer dans notre beau village ou sur notre site facebook « bienvivreauxadrets »
N. Broglio, B. Dollet, M. Pillet, G. Rochel, JM. Germain



Notre Maire a adressé un courrier à tous les Maires et Présidents des communautés qui seraient impactées par les nombreuses nuisances qu'apporterait cette décharge afin qu'ils confirment leur opposition au projet de Suez. Avec les associations de défense, ils feront front commun pour demander au Préfet du Var et au Président de la Région, compétente en matière de gestion des déchets, de ne pas donner suite.



50 ans après... Elie et Ginette Massiera ont été reçus en mairie le 5 mai pour célébrer leurs noces d'or.

Etat Civil

NAISSANCES

- Chloé, Giulia CICOTTINI, née le 24/03/2021
- Lucas, Léo BOUCHEROT, né le 1/04/2021
- Mila DUCROUX, née le 18/04/2021
- Lucie, Valérie, Nathalie VIALETTE née le 30/04/2021

MARIAGES

- Michèle Odette Andrée HILY & Jacques Paul Fernand RENON, le 7/04/2021
- Cécilia Alice Viviane MURGUE & Benjamin DETTORI-CAMPUS, le 5/05/2021

DÉCÈS

- MONTINI Yvan, le 24/01/2021 (90 ans)
- MONTEL Robert, Ferdinand le 26/01/2021 (98 ans)

- FAVARD Thierry, Jean-Pierre le 28/01/2021 (57 ans)
- LE LOUET Catherine, Françoise, Liliane le 31/01/2021 (66 ans)
- HARTZ André, Alphonse, Xavier [Ancien adjoint de la commune, président de l'association ECCA de 1996 à 2015] le 4/02/2021 (88 ans)
- FERES née ANTON Marie, Carmen le 9/02/2021 (91 ans)
- CHAUD Jean-Pierre, Hervé le 10/02/2021 (49 ans)
- SACHOUX Gérard, Jean le 13/02/2021 (88 ans)
- RINN Hans, Georges le 14/02/2021 (92 ans)
- DELMONTE née SCARPATI Marie, Rose, Renée le 15/02/2021 (81 ans)
- DUBOIS Patrick, Christian le 16/02/2021 (67 ans)
- PEYREDIEU née CASCANO Marie, Suzanne le 18/02/2021 (89 ans)

- AKNOUCHE Christian, Aziz le 18/02/2021 (85 ans)
- BOURJOT née JALLE Simonne, Marie, Thérèse, Rosalie le 25/02/2021 (97 ans)
- DAGREOU Monique le 9/03/2021 (89 ans)
- TEDESCO Charles le 9/03/2021 (80 ans)
- ZOUIKRI Brahim le 10/03/2021 (84 ans)
- DE BLECKER née LAFON Renée, Michelle le 13/03/2021 (100 ans)
- REITER née BERG Germaine, Ida le 23/03/2021 (93 ans)
- COLLOP née MITROP Danielle, Henriette, Gisèle le 29/03/2021 (84 ans)
- MANGANO Guy, Roger le 8/04/2021 (72 ans)
- BERTRAND Robert, Michel le 15/04/2021 (88 ans)
- RAYNAUD Roger, Marcel le 25/04/2021 (88 ans)
- TOUTU Paul, Pierre, René le 8/05/2021 (98 ans)
- ALZIEU née GIBOU Maryse, Emilie, Marguerite le 11/05/2021 (97 ans)

Agenda festif

12, 13 et 29 juin

Spectacle Art' Drets' Danse

L'association Art' Drets' Danse présentera son spectacle "Des sentiments" au centre culturel de Fayence le samedi 12 juin à 20h30 et le dimanche 13 juin à 15h30.

Un spectacle en plein air aura également lieu aux Adrets-de-l'Estérel le mardi 29 juin à 20h.

En cas d'intempéries il sera reporté au mardi 6 juillet à 20h.

Dimanche 27 juin

Concert pour la Saint-Marc

A 18 h en l'église Notre-Dame de l'Assomption, concert Lyrique avec :

Brigitte Touraine, chanteuse lyrique
Stéphane Eliot, organiste
et Eric Courrèges, violoncelliste

Entrée : 10 euros

7 au 9 juillet

Stage de cirque

A la salle des Fêtes avec l'école de cirque Capella.

Au programme : acrobatie, équilibre sur objets, expression corporelle et clownesque, jonglerie.

De 10h à 12h pour les 3-6 ans

De 14h à 16h pour les 7 ans et plus

30 euros les 3 demi-journées

+ 5 euros d'adhésion

Inscription obligatoire au 06 58 06 84 87

7 et 8 juillet

Stage de HIP HOP

L'association ASDA organise un stage de HIP HOP avec Davids Cesana de 14h à 16h à la salle danse.

Inscription : Ema au 06 62 74 78 82

Samedi 10 juillet

Soirée Paëlla

Organisée par le comité des fêtes et animée par DJ Variation

Place du marché couvert.

Repas 16 euros : plat, salade, fromage et dessert (hors boissons).

Réservation : 06 52 63 33 36

Mardi 13 juillet

Bal des pompiers

Les sapeurs-pompiers des Adrets organisent leur premier bal Animé par un DJ à partir de 20h.

Place du marché couvert.

Repas 15 euros : moules ou nuggets frites, fromage et dessert (hors boissons).

Réservation conseillée : 07 81 77 12 28

Samedi 24 juillet

Concours de boules

Concours de boules "Trophée Zordan" organisé par le comité des fêtes

Stade municipal à partir de 15h

Inscription 15 euros par triplette

Restauration sur place

Contact : 06 52 63 33 36

Samedi 31 juillet

Soirée Aïoli

Organisée par le comité des fêtes

et animée par le groupe "Objets trouvés"

Place du marché couvert.

Repas 16 euros : plat, salade, fromage et dessert (hors boissons).

Réservation : 06 52 63 33 36

Samedi 14 août

Soirée Couscous

Organisée par le comité des fêtes, animée par Eric Mori

et le groupe "The Spacesheeps"

Place du marché couvert.

Repas 16 euros : plat, salade, fromage et dessert (hors boissons).

Réservation : 06 52 63 33 36

ELECTIONS DU 20 ET 27 JUIN

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 à la Mairie des Adrets. Les horaires d'ouverture des scrutins vous seront communiqués ultérieurement sur le site web et page facebook de la commune.

Le jour du vote vous devrez vous munir :

- d'une pièce d'identité **obligatoire** (ex : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photo, permis de conduire sécurisé au format Union Européenne),
- de votre dernière carte électorale ou attestation d'inscription (**Recommandé**)

Procurations :

En tant qu'électeur Adréchois, vous pouvez, si vous êtes absent lors d'un ou des scrutins, donner une procuration à une personne inscrite sur la listes électorale des Adrets-de-l'Estérel

(2 procurations par personne. maximum)

Vous devez, **en personne et avec votre pièce d'identité**, vous présenter dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'ils soient) (voir les autres possibilités sur service-public.fr) :

- Avec le formulaire Cerfa n° 14952*02 disponible sur internet,
- Ou, si vous avez utilisé le téléservice maprocuration.gouv.fr, avec l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

Vous pouvez établir une procuration jusqu'au jour du vote. Il est cependant préférable de prévoir un délai suffisant afin d'éviter tout désagrément quant à la bonne réception avant l'ouverture du scrutin.

Plus d'informations sur le site service-public.fr (Papiers-Citoyenneté, élections)

Directeur de la publication :

Jean Pierre Klinholff

Comité de rédaction, conception

et réalisation, photos :

Isabelle Martel, Régis Kaphan,

Juliette Diaferio, Laurence Moulin

Impression en France sur papier certifié PEFC

pour la gestion durable de la forêt

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur votre site internet :
www.lesadretsdelesterel.fr
et sur Facebook : www.facebook.com/adretsdelesterel/



Flashez-moi !